



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique à l'égard des jeunes

Question au Gouvernement n° 3573

Texte de la question

ÉDUCATION NATIONALE

M. le président. La parole est à M. Stéphane Demilly, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

M. Stéphane Demilly. Madame la ministre de l'éducation nationale, alors que votre réforme « Collège 2016 » monopolise le débat, je souhaite que nous prenions du recul pour observer le système éducatif français dans son ensemble.

La question n'est plus de savoir si la énième réforme d'un énième ministre de l'éducation est bonne ou mauvaise ; elle est de savoir quel gouvernement aura l'audace de déconnecter le temps des nécessaires réformes du temps politique.

M. Yannick Favennec. Très bien !

M. Stéphane Demilly. Nos enfants grandissent dans une société qui n'a plus les mêmes repères que ceux qui prévalaient lorsque les fondements de notre système scolaire ont été posés. Le XXI^e siècle n'est pas simplement celui des TBI, les tableaux blancs interactifs, ou des tablettes numériques. C'est celui d'un monde dont la complexité a changé, avec des rapports de force différents, où l'autorité de l'enseignant est souvent malmenée, la laïcité mise à mal, et où les enfants ont accès à des sources d'information infinies.

Notre école n'a pas pris la mesure de ce XXI^e siècle-là ; les savoirs fondamentaux ne sauraient armer suffisamment nos enfants pour aller à sa rencontre. Le « savoir être » et le « bien vivre ensemble », dont trop de jeunes n'ont jamais entendu parler, doivent guider la philosophie éducative de nos écoles.

La question du rétablissement du service national – qui revient dans nos débats à chaque fois que l'unité nationale est mise à mal – ne se poserait pas si chaque enfant pouvait retrouver les valeurs de notre République tout au long de son parcours scolaire. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants.)*

Le service national pour tous, celui qui redonne des repères, des codes et le sens du vivre ensemble, existe déjà, mes chers collègues : il s'appelle tout simplement l'éducation nationale. Ne pensez-vous pas, madame la ministre, qu'il est grand temps de lui redonner sa place au cœur de notre société ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants.)*

M. Philippe Vitel. Très bien !

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. Thierry Mandon, secrétaire d'État chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche. Monsieur le député, votre question, large, concerne au fond la transmission, par l'école, des valeurs de la République. Vous avez raison, l'école a aussi – et peut-être même, historiquement, d'abord – le rôle de former de futurs citoyens. De ce point de vue, jamais, depuis très longtemps, l'éducation nationale n'a fait autant pour assurer cette mission essentielle qui est de développer, au sein de notre jeunesse, le sentiment d'appartenance à la République.

Ainsi, les nouveaux socles de compétences,...

M. Maurice Leroy. D'incompétence, plutôt !

M. Thierry Mandon, secrétaire d'État. ...qui entreront en vigueur à la rentrée prochaine, concernent tous les élèves de six à quinze ans ; ils doivent permettre, bien sûr, la poursuite d'études, la construction d'un avenir personnel et professionnel, mais aussi et surtout préparer à l'exercice de la citoyenneté, bref, apprendre aux élèves à devenir des citoyens : c'est dans ce cadre qu'ils assureront la transmission des valeurs fondamentales et des principes inscrits dans la Constitution.

Je pense aussi à la mobilisation pour les valeurs de la République à l'école suite aux attentats de janvier 2015 : 1 325 réunions ont ainsi été organisées, réunissant 81 000 participants, et un plan exceptionnel de formation des enseignants a été mis en œuvre, les 1 200 premiers formateurs ayant été formés en mars et en avril. Plusieurs dizaines de milliers d'enseignants seront ainsi formés dans les mois qui viennent.

Je pense enfin à la réserve citoyenne de l'éducation nationale. Elle compte à ce jour 4 500 réservistes, et les interventions en classe ont commencé dans de nombreux établissements.

Je vous sais par ailleurs sensible, monsieur le député, au renforcement de l'autorité des maîtres et des rites républicains. La laïcité est ainsi célébrée tous les 9 décembre, avec l'organisation, dès le mois de septembre, d'une cérémonie de remise des brevets des collèges.

Bref, la mobilisation de l'école et des enseignants est entière pour former nos jeunes aux valeurs de la République. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3573

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 février 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [3 février 2016](#)